

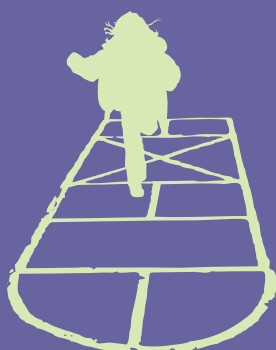
Rosemont-
La Petite-Patrie

Rapport
de gestion
2014

Un arrondissement à échelle humaine



Mot du maire - Élus	03	
	04	Mot de la directrice - Organigramme
Notre mission - Notre vision	05	
	06	Nos compétences
Nos réalisations en 2014	07	
	08	Apaisement de la circulation
Transports actifs et collectifs	11	
	13	Développement durable
Culture	15	
	18	Sports et loisirs
Développement social	20	
	21	Nature urbaine
Habitation et urbanisme	24	
	25	Économie locale
Travaux publics	27	
	28	Relations avec les citoyens
Gouvernance et transparence	30	
	31	États financiers





Je suis très heureux de vous présenter notre rapport de gestion pour 2014. Que s'est-il passé dans Rosemont–La Petite-Patrie dans la dernière année? Ce document vous en donne une bonne idée en résumant les principales actions et décisions de notre administration.

Dans ces pages, vous verrez aussi les valeurs qui encadrent nos interventions. Je pense, par exemple, à tous les efforts que nous déployons pour apaiser la circulation dans les rues, à la création de la place Shamrock pour animer l'espace public et à l'adoption de nombreuses mesures destinées à encourager le développement durable et l'agriculture urbaine.

Au jour le jour, nous agissons pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, pour faire de Rosemont–La Petite-Patrie un arrondissement sécuritaire, durable et convivial pour tous, où les familles choisissent de venir vivre parce qu'elles y trouvent ce qu'elles cherchent.

Je vous souhaite une agréable lecture!

Le maire d'arrondissement,

François William Croteau



François Limoges
Conseiller du district
de Saint-Édouard

Érika Duchesne
Conseillère du district
du Vieux-Rosemont

François William Croteau
Maire d'arrondissement

Guillaume Lavoie
Conseiller du district
de Marie-Victorin

Marc-André Gadoury
Conseiller du district
d'Étienne-Desmarteau

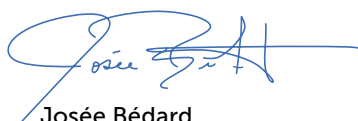


La gestion des services et des activités est une affaire de tous les instants pour un arrondissement comme Rosemont–La Petite-Patrie. Elle demande des expertises et des compétences dans des domaines très variés, allant de l’entretien horticole au développement économique, en passant par la délivrance des permis, la propreté, la culture et les loisirs... pour ne nommer qu’eux.

Ce rapport de gestion fournit un excellent aperçu du travail accompli dans une année par nos diverses équipes. Il dit aussi que les employés municipaux s’emploient à répondre aux nouvelles demandes, à trouver des solutions aux problèmes qui se présentent et à améliorer leur prestation de services. En un mot, qu’ils sont au service des citoyens.

Je profite de l’occasion pour souligner la qualité du travail et l’engagement de ces équipes que j’ai la fierté de diriger!

La directrice,


Josée Bédard



Notre mission

Offrir un milieu de vie animé, sécuritaire et sain en misant sur une approche de développement durable et en gérant de manière transparente, efficiente et innovatrice, tout en étant orienté vers les besoins des citoyens et de leurs familles.

Notre vision

Que Rosemont–La Petite-Patrie soit reconnu comme un arrondissement innovateur qui favorise l'appropriation des milieux de vie par la population et qui fait évoluer l'utilisation du domaine public.



Nos services et activités consistent à :

- » Entretien, nettoyer et déneiger les rues, les trottoirs et les voies publiques;
- » Marquer, signaler et sécuriser le réseau routier, en favorisant les déplacements actifs;
- » Aménager, entretenir et nettoyer les parcs et les espaces verts;
- » Aménager, entretenir et animer les installations publiques municipales;
- » Offrir, en partenariat avec les organismes locaux, une grande variété de services et d'activités de culture, de sport et de loisir;
- » Informer les citoyens sur toutes les questions qui les concernent;
- » Assurer les collectes de matières résiduelles;
- » Gérer le développement et l'occupation du territoire ainsi que la mise en valeur du cadre bâti;
- » Soutenir le développement économique local;
- » Entretenir les réseaux d'aqueduc et d'égout;
- » Soutenir, à l'interne, les équipes qui offrent ces services et activités aux citoyens.

Partage des responsabilités

Arrondissement De compétence locale

- » Les règlements d'urbanisme et la délivrance des permis et certificats d'occupation
- » La collecte des matières résiduelles
- » L'entretien des infrastructures locales (rues, aqueduc, etc.)
- » L'organisation des activités sportives, culturelles et de loisirs
- » L'entretien des parcs et des infrastructures et bâtiments sportifs, culturels et de loisirs
- » Le soutien financier aux organismes de développement économique local, communautaire et social
- » La communication avec les citoyens

Ville de Montréal De compétence centrale

- » Les grandes orientations urbanistiques
- » La récupération des matières résiduelles
- » Le Service de police et le Service de sécurité incendie de Montréal
- » Les axes routiers municipaux – grandes artères
- » Le pouvoir de taxation et l'évaluation foncière
- » La cour municipale
- » Le transport en commun
- » Les grands parcs, Espace pour la vie, le Quartier des spectacles, etc.
- » La gestion de l'eau (aqueduc, usines d'épuration, etc.)





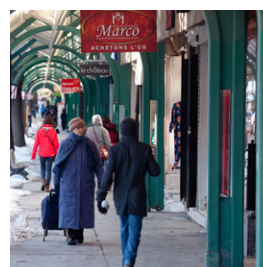
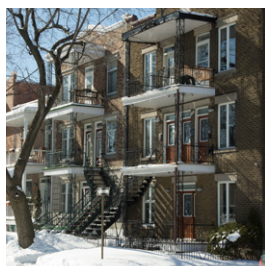
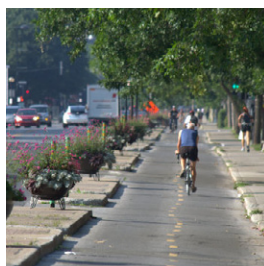
L'humain au coeur des déplacements

La *Stratégie
de mobilité
durable* propose
11 projets
qui seront réalisés
au cours des
prochaines années.

En 2014, l'Arrondissement a poursuivi sur sa lancée des années précédentes pour améliorer les déplacements sur les artères, rues et trottoirs de Rosemont–La Petite-Patrie. Nous avons aussi poussé plus loin en planifiant et annonçant nos actions futures.

Un plan local et une stratégie qui préparent l'avenir

C'est en mai 2014 que nous avons rendu public notre premier *Plan local de déplacement*, dont les 40 initiatives tendent toutes à rendre les rues de Rosemont–La Petite-Patrie plus sûres et agréables. Un mois plus tard, nous avons donné une première suite à cet engagement en dévoilant notre *Stratégie de mobilité durable* pour l'année en cours et les années suivantes (voir l'encadré, p. 10).





337

Le nombre de dos d'âne
posés dans les rues
de l'arrondissement
au cours des
6 dernières années.

Des rues plus sécuritaires

Pour ralentir les conducteurs « à la course », nous avons continué d'implanter des mesures efficaces d'apaisement de la circulation. Par exemple :

- Nous avons installé 106 nouveaux dos d'âne près des parcs et des écoles et dans les rues résidentielles, ce qui porte à 337 le nombre de dos d'âne posés dans les rues de l'arrondissement au cours des 6 dernières années. Les dos d'âne ralentissent et diminuent la circulation dans les rues résidentielles;
- Jusqu'à maintenant, 173 saillies ont été aménagées aux angles des rues, notamment près des écoles; les saillies raccourcissent la distance à traverser pour les piétons et créent un effet d'étranglement qui ralentit les voitures;
- Le conseil d'arrondissement a signifié officiellement son intention de réduire la vitesse maximale à 30 km/h dans ses rues résidentielles, une mesure prioritaire de son *Plan local de déplacement*. Sa demande a été approuvée par le ministère des Transports du Québec;
- Nous avons implanté un nouveau plan de camionnage qui retire plusieurs voies du réseau de camionnage, notamment la rue Molson, entre la rue Masson et le boulevard Saint-Joseph, la rue des Carrières, entre la rue Garnier et la bretelle est de l'avenue Papineau, et l'avenue De Chateaubriand, entre le boulevard Rosemont et la rue des Carrières. Le camionnage a aussi été interdit sur plusieurs axes de 19 h à 7 h et la période de livraison par camions lourds a été raccourcie.

Des piétons respectés

Afin que les usagers des trottoirs se sentent mieux protégés des usagers des routes, nous avons ajouté des feux piétons et des virages à gauche protégés à trois intersections.

Nous avons aussi profité des travaux importants qui ont débuté sur la rue Saint-Hubert pour y repenser la circulation. En partenariat avec la Société de développement économique de la Plaza St-Hubert, nous avons réduit à une seule voie cette importante artère commerciale et réaménagé l'espace public pour que les piétons s'y sentent, à la fois, plus en sécurité et mieux accueillis.



L'humain au cœur des déplacements

En ce début de 21^e siècle, il est possible et souhaitable que l'automobile cède de la place aux autres usagers de la route, piétons de tous âges, cyclistes, personnes à mobilité réduite, etc., tout particulièrement dans les quartiers centraux des grandes villes. Rosemont–La Petite-Patrie n'échappe pas à cette volonté de remettre l'humain au cœur des déplacements.

C'est dans cette perspective que l'Arrondissement a adopté, au printemps 2014, le *Plan local de déplacement* et la *Stratégie de mobilité durable*. Ces deux documents ont pour but de rééquilibrer l'utilisation des voies publiques et de rendre Rosemont–La Petite-Patrie encore plus sécuritaire et agréable à vivre.

Le *Plan local de déplacement* propose une quarantaine d'actions qui concernent l'un ou l'autre des quatre thèmes suivants : les transports actifs et collectifs, la convivialité des déplacements et la qualité de vie, le réseau routier et les stationnements ainsi que les pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement.



Plus précise encore, la *Stratégie de mobilité durable* propose 11 projets qui seront réalisés au cours des prochaines années. Très variés, ces projets prévoient, par exemple, l'augmentation du nombre de stationnements pour vélos, un dégagement obligatoire de 5 m aux intersections, la réalisation du projet pilote de la Plaza St-Hubert et l'ajout de 20 km de voies cyclables d'ici 2017.



[Plan local de déplacement](#)

[Stratégie de mobilité durable](#)

À pied et à vélo



À pied, à vélo, en autobus... Il existe plusieurs autres options que l'automobile pour se déplacer dans Rosemont–La Petite-Patrie. Conformément à son *Plan local de déplacement*, l'Arrondissement a continué à leur donner une plus grande place en 2014... pour offrir plus de possibilités!

Un réseau cyclable en développement

Ainsi, nous avons allongé le réseau cyclable de l'arrondissement de 1,5 km en 2014, pour atteindre un total de 34,4 km.

En 2014, nos équipes
de la voirie ont refait

2,13 km
de trottoirs,
soit 46 % de plus
que prévu.

Direction Plateau en vélo

En cours d'année, les cyclistes ont pu découvrir un nouveau lien cyclable avec un arrondissement voisin, Le Plateau-Mont-Royal, soit la voie est du boulevard Saint-Laurent. Ce lien s'ajoute aux sept autres que nous avons créés dans les années précédentes pour désenclaver le territoire : Masson, Rachel, Christophe-Colomb, Viau, Saint-Dominique, Clark et 16^e Avenue.

La priorité : des viaducs sécuritaires pour les cyclistes

À la suite d'un malheureux accident mortel, l'Arrondissement a agi rapidement pour sécuriser le passage des cyclistes sous les viaducs. Ainsi, nous avons partagé le trottoir entre piétons et cyclistes en marquant la chaussée et en signalisant les lieux, selon les normes du Code de la sécurité routière. Une solution permanente sera développée par les experts de la Direction des transports de la Ville de Montréal.





Cinq voies pour les transports collectifs

Pour améliorer la desserte en transport en commun et diminuer le voiturage en solo, nous avons entériné un projet pilote de la Société de transport de Montréal (STM). Ainsi, ont été aménagées sur la rue Viau :

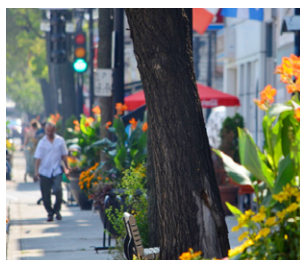
- Deux voies réservées aux autobus, taxis et vélos, entre la rue Sherbrooke et le boulevard Rosemont;
- Deux voies réservées aux autobus et taxis, entre les rues Saint-Zotique et Paisley.



178 stationnements vélos de plus

Il sera de plus en plus facile de stationner son vélo dans Rosemont–La Petite-Patrie. Pour la seule année 2014, nous avons installé 178 aires de stationnement pour bicyclettes, principalement sur la Plaza St-Hubert, dans le cadre de son projet de réaménagement de la circulation.

De plus, nous avons adopté une modification réglementaire, en vigueur depuis février 2015. Le nouveau règlement prévoit un nombre minimum de stationnements vélos pour les nouvelles constructions de plus d'un logement, par exemple un duplex ou un triplex, ainsi que pour les projets commerciaux et institutionnels.



2 000 mètres de trottoirs neufs

Pour être agréable, la marche doit être sécuritaire. En 2014, nos équipes de la voirie ont refait 2,13 km de trottoirs, soit 46 % de plus que prévu.

Ces travaux comprenaient :

La sécurisation permanente de

95
zones à risque

La prise en charge de

7
problématiques majeures

Le traitement de

150
requêtes de citoyens

Vers une métamorphose...



... de l'espace public! Et si les ruelles, les toits et même les saillies étaient utilisés à d'autres fins? Bien connu pour ses valeurs écologiques, l'Arrondissement a dévoilé, en 2014, son intention d'encourager l'agriculture urbaine, de même que d'autres mesures de développement durable dans des lieux divers.

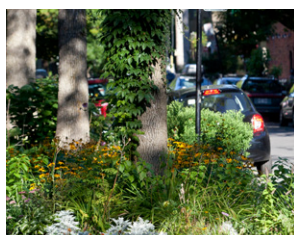
Une grande innovation : l'agriculture urbaine

Les résidents de Rosemont–La Petite-Patrie sont nombreux à cultiver leur propre potager. À l'été 2014, nous avons présenté une nouvelle stratégie pour qu'ils puissent aussi utiliser l'espace public à des fins d'agriculture privée ou commerciale (voir l'encadré, p. 14). Bientôt, les espaces inexploités ne seront plus perçus de la même façon...



Les bacs bruns gagnent du terrain

Rosemont–La Petite-Patrie est à l'avant-garde montréalaise pour la collecte de résidus alimentaires. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin? En 2014, nous avons étendu cette collecte à 55 000 des 75 000 résidences du territoire, soit 20 000 de plus qu'en 2013. Les résidents appuient fortement cette démarche, puisque la grande majorité d'entre eux (80 %) y participent. Résultat, nous avons ramassé 1 976 tonnes en 2014, comparativement à 1 649 tonnes en 2013. En 2015, l'implantation de la collecte des résidus alimentaires sera complétée à 100 %.



Vingt nouvelles ruelles vertes

Elles éliminent des îlots de chaleur, attirent petits et grands, et sont très populaires : les ruelles vertes s'installent dans tous les quartiers de l'arrondissement. En 2014, nous avons développé davantage ce réseau en renouvelant notre soutien financier au programme *Écoquartier*, géré par la Société de développement environnemental de Rosemont–La Petite-Patrie (SODER). Des comités de citoyens ont pu ainsi aménager 20 nouvelles ruelles vertes, pour un total de 65 ruelles vertes réparties sur le territoire.



Des vignettes de stationnement pour véhicules durables

À l'été 2014, nous avons introduit de nouveaux tarifs pour les vignettes de stationnement. Cette grille tarifaire comprend des tarifs économiques pour les voitures électriques et hybrides, une façon d'encourager l'achat de ce type de véhicules.





Une gestion écologique

À l'image de ce que nous préconisons, nous gérons et administrons dans un souci de développement durable. Ainsi, en 2014, nous avons :

- Acheté une surfaceuse écoénergétique électrique, pour l'aréna Étienne-Desmarteau, qui réduit les émissions de gaz à effet de serre;
- Entrepris des démarches pour acquérir le terrain vague connu sous le nom de « parc des Gorilles » afin d'en faire un nouvel espace vert.

C'est sur cette notion que l'Arrondissement a basé sa stratégie d'agriculture urbaine, une première à Montréal.

L'espace public appartient à tous

Les mesures prévues dans cette stratégie permettent aux citoyens d'utiliser l'espace public à bon escient.

Par exemple :

- 12 saillies de trottoir – pour un total de 130 mètres carrés – sont mises à la disposition des résidents souhaitant faire de la culture potagère, dans des rues locales où la circulation est modérée;
- Le Règlement d'urbanisme a été modifié pour permettre l'horticulture ainsi que la culture de fruits et légumes à des fins commerciales sur les toits, en serre ou sur les terrains, dans les secteurs commerciaux, industriels et institutionnels;
- Sur un terrain adjacent à la piscine Rosemont, l'Arrondissement a aménagé le Jardin pour la diversité, dont les trois sections attirent la faune utile, les oiseaux et les papillons. Ces jardins peuvent servir au jardinage collectif pour les personnes plus démunies qui veulent augmenter leur autonomie alimentaire.



À partir de quelques règles simples, les citoyens peuvent ainsi partager l'espace public de manière respectueuse et agréable.



À l'intérieur ou à l'extérieur?



Atelier Barda

Les deux, bien sûr! Comme toujours, l'Arrondissement a proposé en 2014 un grand nombre d'activités artistiques et culturelles, toutes gratuites. Les résidents en ont profité dans nos trois bibliothèques et à la maison de la culture, mais aussi, et de plus en plus, dans les parcs et autres espaces publics.

Une nouvelle destination : place Shamrock



La grande nouveauté culturelle, en 2014, fut certainement la création de la place Shamrock, à proximité du marché Jean-Talon. Durant tout l'été, nous avons ouvert ce nouvel « espace citoyen » à une programmation très diversifiée, allant de la soirée dansante aux ateliers culinaires et aux projections de films. La trentaine d'activités offertes ont attiré environ 10 000 participants (voir l'encadré, p. 17).

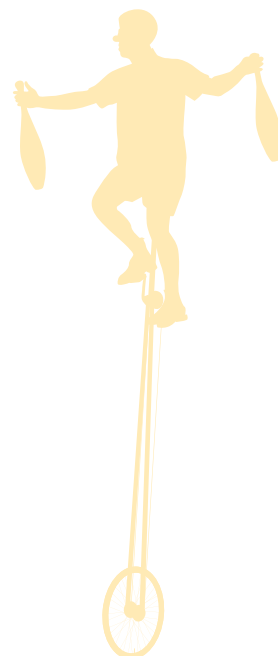
Pour des lieux publics vivants et chaleureux



Souhaitant développer l'animation extérieure dans tous les quartiers, nous avons converti, en 2014, plus de 950 m² d'emprises de rue et de stationnements en places publiques. Celles-ci deviendront autant d'invitations à des manifestations culturelles de voisinage.

Dans la même perspective, nous avons autorisé la tenue d'environ 290 activités publiques de toutes envergures, par exemple :

- La fête nationale, au parc Maisonneuve;
- Le week-end de courses de la Petite Italie;
- Le Festival ukrainien, au parc de l'Ukraine;
- Les Sessions Trad;
- L'Autre Marché Angus;
- Le Rendez-vous du cinéma italien;
- Les Jeudis shows;
- L'Autre Saint-Jean, au parc du Pélican;
- Les pianos des villes;
- Le Théâtre La Roulotte.





Les camions de rue arrivent!

L'art de la table rapproche les gens, même dans la rue! Après avoir testé la cuisine de rue à l'été 2013, nous avons permis que six sites soient utilisés par des camions de cuisine, du 1^{er} mai au 1^{er} octobre 2014. Ces terrains sont situés dans des secteurs peu desservis en restauration. En collaboration avec l'Association des restaurateurs de rue du Québec, 30 traiteurs itinérants ont fait connaître leurs spécialités à des centaines de travailleurs et résidents.



Trois bibliothèques très fréquentées

Nos trois bibliothèques n'ont pas perdu en popularité, bien au contraire : en 2014, Rosemont–La Petite-Patrie était l'arrondissement montréalais comptant le plus grand nombre d'abonnés actifs – plus de 32 000 – et le plus grand nombre d'emprunts – plus de 24 438.

Parmi les raisons de ce succès, les bibliothèques ont programmé plus de 250 activités pour tous les âges, en portant une attention particulière aux adolescents. Nous avons aussi mis en place des appareils d'emprunts et de retours en libre-service et entrepris d'améliorer l'accessibilité des lieux pour les personnes à mobilité réduite, un investissement de 525 000 \$ d'ici la fin de 2016.



La maison de la culture, partout et à tous

Que ce soit dans ses murs ou à l'extérieur, la maison de la culture de Rosemont–La Petite-Patrie a de nouveau ouvert la porte à l'exploration des arts pour tous les âges. En 2014, nous avons présenté 7 expositions et plus de 100 activités, souvent en collaboration avec de précieux partenaires. Concerts, spectacles, cinéma en plein air, théâtre pour enfants... ont fait près de 26 300 entrées.

Pour la première fois en 2014, l'exposition *Héritage*, montée en collaboration avec le Regroupement arts et culture Rosemont – Petite-Patrie, a permis à 37 exposants de Rosemont de présenter leur vision sur le thème de la transmission : transmission des savoirs, génétique, etc.





Guy L'Heureux



mumit

De belles acquisitions d'art public

Les œuvres d'art public donnent du sens à l'espace commun. Pour cette raison, nous avons inauguré, en octobre 2014, l'œuvre *Point d'origine* ainsi que la place Raymond-Plante, où elle se trouve. Cette sculpture de Catherine Sylvain évoque les ouvriers qui, pendant 100 ans, ont travaillé dans cet ancien secteur industriel, aujourd'hui revitalisé.

À quelques pas de là, nous avons souligné le premier anniversaire de la bibliothèque Marc-Favreau en l'illuminant de l'œuvre *Urba Morphic-Volume 1*, de Louis-Philippe St-Arnaud. Par son surnom de « L'Allumière », l'œuvre d'art fait un clin d'œil à la poésie humoristique de l'artiste disparu qui a donné son nom à la bibliothèque. Plus au nord, une nouvelle murale de Rafael Sottolichio est venue rehausser le parc Bélanger-Chateaubriand.

Bien plus qu'un simple espace public, la nouvelle place Shamrock a été entièrement aménagée pour créer de l'animation dans le secteur environnant. Inspirée des plus récentes tendances en urbanisme, elle propose des idées colorées et inspirantes, réalisées à peu de frais, telles que :



Atelier Barda

La place Shamrock, une vocation d'animation

- Des terrasses publiques;
- Des tables et des chaises amovibles;
- Un carrousel original;
- Des balancines;
- Un marquage au sol.

Animée et multifonctionnelle, la place Shamrock place le citoyen au cœur de sa vie, une vie qui, dès son premier été d'activité, a été très remplie! Outre le soutien financier de l'Arrondissement, plusieurs organismes locaux y ont organisé des activités, sans compter la participation directe des citoyens.



Atelier Barda



Soutenir les activités...



... et améliorer les installations : tels sont les deux mots d'ordre qui ont guidé l'Arrondissement en 2014 pour les sports et loisirs. Nous avons donc offert des centaines d'activités et de cours, mais nous avons aussi préparé l'avenir en prenant soin des infrastructures qui les accueillent.

De nouveaux chalets, beaucoup plus pratiques

Les chalets de parc répondent à mille et un besoins, et nous avons pu en construire ou reconstruire trois d'entre eux, en 2014. Pour leur nouvelle saison, les golfeurs ont découvert un nouveau kiosque d'accueil au Golf municipal, comprenant un espace de détente, une salle de rencontre et une terrasse extérieure. Au parc du Pélican, un chalet tout neuf a remplacé le vieux pavillon devenu inadéquat pour ce secteur en voie de reconstruction. Enfin, le chalet du parc De Gaspé a fait l'objet d'une réfection majeure.



Des chantiers variés

Plusieurs autres projets d'amélioration ont suivi leur cours en 2014. Toujours au parc De Gaspé, nous avons terminé la réfection de la pataugeoire. Nous avons lancé la rénovation des bassins de la piscine extérieure Joseph-Paré et obtenu du financement de la Ville centre pour le remplacement de la piscine Rosemont et la conversion en jeux d'eau de la pataugeoire Père-Marquette.



Nous avons également réaménagé le sentier piétonnier du parc Lafond et le sentier multifonctionnel de la Cité-Nature. Enfin, quatre parcs canins ont été réaménagés et modernisés par l'ajout, entre autres, d'aires de jeu et d'espaces ombragés, un investissement de 400 000 \$.





1 800
activités

55 000
joueurs
de soccer

105 730
baigneurs

7 335
enfants
par semaine
au camps
de jour

Une vitalité indiscutable

Tous les travaux sur les infrastructures ont leur importance, car ils soutiennent un grand dynamisme en sports et loisirs. Pour la seule année 2014, les chiffres parlent :

- Nos 22 partenaires locaux ont offert 1 800 activités, pour lesquelles nous avons apporté une contribution financière d'un million de dollars;
- Nos 14 terrains de soccer ont attiré 55 000 joueurs, nos piscines et pataugeoires extérieures, 105 730 baigneurs et les camps de jour, une moyenne de 7 335 enfants par semaine...

Accès-Loisir, une belle première

Bien que l'utilisation de plusieurs installations soit gratuite ou à très peu de frais, il peut être difficile pour les familles démunies de s'inscrire à certaines activités. En 2014, nous avons mis sur pied le programme *Accès-Loisir*, en collaboration avec les organismes partenaires, qui a donné un accès gratuit à 104 activités habituellement payantes.



Vers un accès universel...



... au bien-être. Pour l'Arrondissement, le développement social consiste à améliorer la qualité de vie des citoyens, notamment en intégrant et en aidant les plus vulnérables, et à s'assurer que tous les citoyens ont accès à ses services. Un large programme qui comprend l'accès au logement.

175 logements abordables supplémentaires

Le secteur anciennement occupé par l'usine Norampac connaît un renouveau des plus stimulants, et nous veillons à ce que celui-ci profite à l'ensemble des résidents. C'est ainsi qu'en 2014, le conseil d'arrondissement a pu, à la suite de quelques interventions de nos équipes, approuver les plans de ce projet de redéveloppement et, par conséquent, permettre le début des travaux. Dans la foulée, il a autorisé la construction d'un immeuble de huit étages qui comprendra 175 logements sociaux et communautaires, ce qui répondra à un besoin réel.

Des lieux accessibles à tous

Le tiers des adultes sont touchés, au cours de leur vie, par des incapacités de longue durée. Depuis quelques années, nous nous employons à rendre nos immeubles et installations accessibles à tous les résidents. En 2014, nous avons notamment :

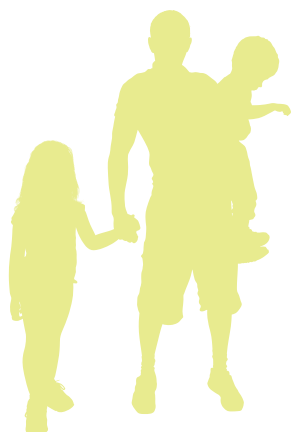
- Construit un chalet universellement accessible et certifié LEED au parc du Pélican;
- Transformé le chalet du parc De Gaspé pour le rendre accessible à tous et certifié LEED;
- Entrepris d'importants travaux de mise aux normes au Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme, qui prendront fin en 2015;
- Facilité l'accès au bureau d'arrondissement pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, nous avons élaboré un nouveau plan d'action qui mènera à la réalisation de 42 actions ciblées à partir de 2015.

Près des gens

Parce que les individus dans le besoin sont au cœur du développement social, nous avons maintenu notre soutien à 15 projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de même qu'à des programmes communautaires pour lesquels nous avons enregistré 104 000 participations.

Pour améliorer la sécurité à domicile et dans les lieux publics, nous avons également continué de financer le programme *Tandem*, dont la gestion est confiée à la SODER.



Des quartiers verts...



... et propres! Au quotidien, l'Arrondissement accomplit une foule d'interventions qui visent toutes ce même but. En 2011, nous avons commencé à relever un défi supplémentaire : combattre un petit insecte qui fait de grands ravages dans notre forêt urbaine.



Les arbres, richesse à protéger

Il est impossible d'imaginer Rosemont–La Petite-Patrie sans arbres! Pour faire face à l'arrivée de l'agrile du frêne sur le territoire, il a fallu prendre de grands moyens (voir l'encadré, p. 22), tout en persévérant dans notre entretien annuel de la « forêt publique ». En 2014, nous avons donc :

- Abattu 750 arbres, dont 350 devaient être remplacés;
- Élagué 1 697 arbres;
- Répondu à 268 appels d'urgence;
- Planté 557 arbres, soit 227 de plus que la moyenne annuelle – 34 plantations ont été faites dans le cadre du programme *Une naissance, un arbre*.

En augmentant sensiblement la plantation d'arbres, nous avons cherché à compenser la perte de frênes causée par l'agrile. Et pour devenir moins vulnérables aux invasions d'insectes, nous avons favorisé la biodiversité en introduisant de nouvelles essences, dont le comportement en milieu urbain sera étudié.





34 000 plants de fleurs, et bien d'autres choses

Au jour le jour, l'Arrondissement entretient 100 parcs et espaces verts, incluant le parc Maisonneuve, à vocation métropolitaine, ainsi que 86 saillies vertes. Pour nos équipes d'horticulteurs et de propreté, cela représente une infinité de gestes posés avec soin; par exemple, en 2014, elles ont :

- Planté 34 609 plants de fleurs;
- Tondus 75 hectares de gazon;
- Entretenu 1 000 bancs de parc, 62 fontaines à boire et 250 tables de pique-nique;
- Ramassé les débris à la traîne, vidé 400 paniers à ordures et à récupération et fait l'entretien ménager des 14 chalets de parc;
- Planté arbustes, plantes vivaces et autres végétaux, là encore dans un souci de biodiversité.



De nouveaux moyens contre les graffitis et l'insalubrité

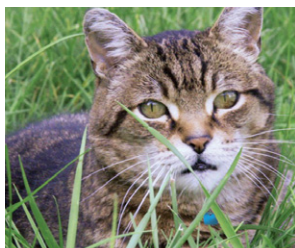
Comme les graffitis augmentent dans Rosemont–La Petite-Patrie, nous avons décidé d'adopter des moyens coercitifs. Depuis l'été 2014, l'Arrondissement travaille en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal pour réclamer des dommages et intérêts aux auteurs de ces délits. Nous avons aussi créé une équipe pour enlever les graffitis du domaine public et continué notre partenariat avec la SODER pour aider à effacer ceux qui dégradent les propriétés privées.

La salubrité publique est une question cruciale. Pour que nos inspecteurs assurent un suivi adéquat, nous avons produit une carte des endroits où la propreté pose problème. Nous avons également revu notre planification des collectes pour optimiser nos opérations et ajouté 153 paniers « duos » – dont une partie est destinée au recyclage et l'autre, aux ordures –, soit 80 dans les parcs et 73 sur les artères commerciales. Fait à noter, ces paniers ont été conçus par nos équipes, en collaboration avec les Ateliers municipaux.



Pour protéger l'ami félin : la médaille pour chat

Près de 1 000 chats errants ont été trouvés dans l'arrondissement en 2014. Pour faciliter leur identification et éviter que des chats déjà adoptés soient donnés ou euthanasiés, nous avons mis en vigueur un nouveau règlement : tout félin de Rosemont–La Petite-Patrie doit porter sa médaille d'identité. En 2014, 1 967 chats et leurs propriétaires ont respecté cette nouvelle obligation.



Les 36 000 arbres publics de Rosemont–La Petite-Patrie sont une véritable richesse pour la forêt urbaine de l'Arrondissement. Bénéfiques pour l'amélioration de la qualité de l'air, ils participent à la réduction des îlots de chaleur, contribuent à la gestion des eaux de pluie et embellissent le paysage. Actuellement, cette forêt urbaine est aux prises avec l'agrile du frêne, un petit insecte ravageur qui menace un arbre sur trois dans les rues du territoire.



La lutte contre
l'agrile du frêne
est engagée!



Aux grands maux les grands moyens

En 2014, l'Arrondissement a pris les mesures nécessaires pour limiter l'infestation d'agriles et ainsi préserver le plus grand nombre de frênes possible sur le domaine public, soit :

- La catégorisation de 4 200 frênes;
- Le traitement de 2 600 frênes;
- L'abattage et le remplacement de 402* frênes.

En 2015, la lutte continue

L'Arrondissement déploiera tous les efforts nécessaires afin de protéger, traiter ou remplacer les frênes présents dans ses rues et ses espaces verts. Puisque l'agrile du frêne n'a pas de frontière, la participation des résidents sera sollicitée. La préservation de la forêt urbaine dépend aussi du traitement des frênes se situant sur les propriétés privées, qui représentent 60 % du territoire. Avec la contribution de partenaires locaux, l'Arrondissement soutiendra la mobilisation citoyenne et encouragera les initiatives de verdissement sur le domaine public.



* La grande majorité des frênes abattus ont été remplacés, sauf quelques cas d'exception où les caractéristiques de l'emplacement ne permettaient plus la plantation d'un nouvel arbre.



Développer, mais comment?



Rosemont–La Petite-Patrie évolue rapidement, et l'Arrondissement s'assure que cela se fait pour le mieux. Dans le cadre de nos compétences, nous avons modifié, l'an dernier, quelques règlements pour que la nouvelle offre immobilière prenne en compte les besoins actuels et futurs.



Un parc locatif à préserver

L'augmentation du nombre de copropriétés ne doit pas se faire au détriment des locataires. Pour assurer un certain équilibre entre les types d'habitations et préserver les petits immeubles locatifs, nous avons adopté, en 2014, un règlement imposant un moratoire de cinq ans à tout immeuble dont le nombre d'unités vient d'être réduit à deux. Il devient alors moins tentant de transformer un triplex en duplex, pour ensuite en faire des condominiums.

**Inclusion de 20 %
de logements sociaux
dans tout projet de
50 logements et plus.**

Par ailleurs, avec les organismes intéressés, nous avons établi une politique de l'habitation visant à favoriser la croissance du parc de logements locatifs, tout particulièrement les logements sociaux. Nous avons aussi fixé comme politique d'imposer l'inclusion de 20 % de logements sociaux à tout promoteur d'un projet de 50 logements et plus.



Pour les familles, de grands logements

Les familles tendent à s'établir dans les banlieues. Pour leur rendre la ville plus accessible, nous avons rendu obligatoire la construction de grands logements au rez-de-chaussée de tout nouvel immeuble de quatre à huit logements. Nous augmentons également le pourcentage de verdissement au sol, ce qui favorisera l'aménagement de cours arrière plus grandes. Ces changements ont aussi l'avantage de respecter les plex en rangée, une importante caractéristique architecturale de Rosemont–La Petite-Patrie.

Autres changements

L'urbanisme étant un domaine en constante évolution, nous avons révisé en profondeur le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement, en ce qui a trait aux usages commerciaux autorisés dans certains secteurs. Enfin, nous avons adopté un plan d'action pour protéger le patrimoine et le cadre bâti.



Pour l'ambiance...



... et le choix près de chez soi! Les commerces et services locaux apportent énormément à Rosemont–La Petite-Patrie et l'Arrondissement soutient les initiatives qui les renforcent. L'année 2014 nous a permis d'expérimenter de nouvelles idées qui ont rapidement donné des résultats prometteurs.

Un projet pilote pour la modernisation de la Plaza St-Hubert

Le magasinage dans les boutiques doit être une sortie agréable. Puisque d'importants travaux de voirie sont à venir en 2015 sur la Plaza St-Hubert, nous avons voulu, avec les commerçants, profiter de l'occasion pour tester quelques formules d'aménagement. Mis en place à l'été 2014 avec un budget de 200 000 \$, le projet pilote diminuera l'impact des travaux et ajoute déjà beaucoup de charme à la Plaza (voir l'encadré, p. 26).



Pour des lieux animés et accueillants

Afin de contribuer à la popularité et au rayonnement des destinations commerciales, le conseil d'arrondissement a autorisé de nombreux partenaires locaux à tenir, durant l'été, bon nombre d'activités commerciales et culturelles : foires, festivals, fêtes de quartier et braderies.



Dans le même but, nous avons vu à l'aménagement adéquat des avenues commerciales et des secteurs d'emploi, notamment en portant une attention particulière à divers éléments déterminants : bancs publics, supports à vélos, abribus, poubelles et îlots de récupération, tables de pique-nique et éclairage.





Un accompagnement pour les zones d'emploi

Comme par les années passées, nous avons volontiers offert, en 2014, nos services d'accompagnement et notre soutien aux entrepreneurs qui en ont fait la demande : promoteurs, gens d'affaires, partenaires et entreprises impliqués dans les secteurs d'emploi...

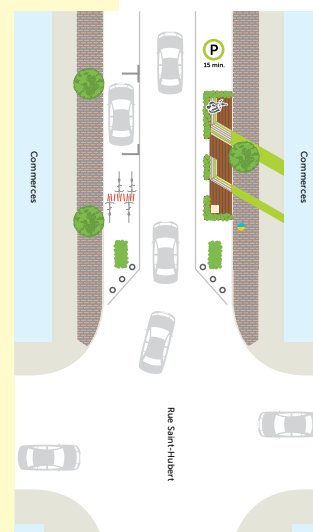
Nous avons également collaboré à la mise en œuvre d'un plan d'action concerté qui est destiné à dynamiser l'activité commerciale des rues Beaubien et Masson (particulièrement à l'est du boulevard Saint-Michel) ainsi que de l'avenue Papineau.

Toute épreuve peut faire grandir! Puisque d'importants travaux de voirie étaient planifiés sur son avenue, la Société de développement commercial (SDC) de la Plaza St-Hubert a voulu y voir l'occasion de repenser l'aménagement et de rendre les lieux plus sécuritaires et conviviaux.

La Plaza St-Hubert se modernise

En étroite collaboration avec la SDC, l'Arrondissement a élaboré et mis en place un concept consistant principalement à :

- Laisser une seule voie de circulation automobile pour favoriser les déplacements des piétons;
- Aménager quatre terrasses publiques design et colorées;
- Installer du mobilier urbain, des supports à vélos et de la végétation supplémentaires;
- Remplacer une voie de circulation par une voie de débarcadère gratuite de 15 minutes.



Ce projet est innovateur par son aspect expérimental : réalisé et testé un an avant le début des travaux, il permet de voir si des changements devront être apportés à l'aménagement proposé, une fois que les grands travaux seront terminés.

Sur et sous...



**234 kilomètres
de rues et
375 kilomètres**
de trottoirs à entretenir

... les rues, nos équipes des travaux publics ont beaucoup à faire. Et si certains mandats reviennent forcément au fil des saisons, il est toujours possible d'améliorer les pratiques pour les réaliser avec plus d'efficacité.

Le déneigement à l'étude

Rosemont-La Petite-Patrie, c'est 234 kilomètres de rues et 375 kilomètres de trottoirs à entretenir, une distance comparable à l'aller-retour Montréal-Sherbrooke. À l'hiver 2014, nos équipes ont, bien sûr, déneigé le tout, ainsi que les lieux désignés comme prioritaires, c'est-à-dire 35 écoles, une vingtaine d'établissements de santé, plusieurs résidences pour aînés, 4 stations de métro, 3 artères commerciales et environ 500 arrêts d'autobus.



Les opérations de déneigement sont complexes et font appel à un grand nombre de ressources. En 2014, nous avons formé un comité de consultation qui a entrepris une réflexion sur les meilleures façons de faire liées au déblaiement et à l'enlèvement sécuritaires de la neige. Déjà, les résultats se font sentir et les opérations sont encore plus efficaces.

Un aqueduc à réparer et nettoyer

Depuis 2006, nous ne trouvons pas le temps nécessaire pour accomplir certains travaux de réparation de l'aqueduc. Afin de corriger la chose, nous avons formé une seconde équipe chargée des disjonctions et des murages. Le retard est maintenant comblé.



Au cours de 2014, nous avons nettoyé 3 000 puisards. En plus d'assurer la qualité de l'ouvrage, un surveillant de travaux a répertorié les anomalies et les correctifs d'entretien à apporter. À partir de cette liste, un parcours d'intervention a été constitué pour favoriser le rendement et uniformiser le suivi.

Plus de mandats à l'interne

D'une manière générale, nous avons moins recouru à la sous-traitance pour la réalisation de plusieurs travaux, notamment les réfections mineures de trottoirs et l'enlèvement des graffitis sur le domaine public, ce qui a valorisé nos équipes et renforcé leur expertise.



En personne...



... au téléphone ou par courriel, l'Arrondissement offre de nombreux services et répond à des demandes et requêtes extrêmement variées. Ici aussi, les équipes cherchent à rendre leurs processus de travail plus performants.

2 407 permis délivrés

L'équipe des permis et inspections a été très occupée en 2014. Elle a reçu 2 454 demandes de permis et certificats, étudié 2 407 de ces demandes et délivré autant de permis et certificats, pour des revenus de 1 861 601 \$. Nos inspecteurs en bâtiment ont traité 1 071 plaintes et le personnel de l'accueil a répondu aux demandes de 5 256 citoyens.

Notre équipe a aussi mis à jour plusieurs procédures administratives en 2014. Par exemple, elle a créé :

- De nouveaux outils pour la gestion des permis animaliers;
- Une base de données pour des envois postaux;
- Un nouveau formulaire pour les demandes de renouvellement de permis.



Accès Montréal en chiffres

Du lundi au vendredi, notre équipe Accès Montréal reçoit et traite les demandes des résidents, des organismes et des gens d'affaires, aussi variées soient-elles. Le tableau ci-joint dresse un portrait de ses activités en 2013 et 2014.

Caisse et comptoir

	2013	2014
Bureau Accès Montréal		
Nombre de transactions	41 749	41 393
Nombre de citoyens	34 458	37 676

Permis

Nombre de transactions	6 584	2 929
Comptoir (renseignements)	7 913	5 713

Appels téléphoniques au 311

Bureau Accès Montréal

Reçus	72 156	73 328
Traités	67 716	68 714
Appels répondus	94 %	93 %
Appels rejetés	6 %	7 %
Appels répondus en 100 secondes (objectif : 80 %)	81 %	79 %

Accueil

Reçus	12 092	12 609
Traités	10 157	10 769
Abandons	1 935	1 840
Appels répondus	84 %	85 %

Demandes de services des citoyens

34 756	35 697
--------	--------

Demandes par courriel – BAM 2014

Reçues	3 091
Délai de traitement (jours)	2,6



De la décision à la gestion...

... élus et gestionnaires de l'Arrondissement ont un objectif commun de grande rigueur. Rigueur dans le calcul des dépenses et des revenus, dans l'utilisation des ressources et dans la transmission de l'information.

Des citoyens informés avant l'adoption du budget

Exercice annuel de première importance, la préparation du budget constitue pour nous une autre occasion d'informer les citoyens. Ainsi, en 2014, nous avons diffusé notre projet de budget pour l'année 2015 et organisé une soirée publique d'information afin que tous puissent en prendre connaissance.

Ce budget a dû être modulé en fonction d'une contrainte budgétaire de près de deux millions de dollars, ce qui nous a amenés à réviser nos activités et façons de faire et à réduire nos dépenses de près de 1,7 million de dollars, majoritairement dans la masse salariale. Le taux de taxation locale a été maintenu au même niveau.

Une gestion fine des ressources

Qu'elles soient financières, matérielles ou informationnelles, toutes les ressources dont nous disposons sont gérées dans un souci d'efficacité, d'économie et de transparence. Par exemple, en 2014, nous avons publié en données ouvertes le budget de 2014 et les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement.

Nous avons également reçu et traité 365 demandes d'accès à l'information, produit 123 avis publics et avis d'appels d'offres, pour un montant total de près de 84 000 \$, et tenu 18 séances du conseil d'arrondissement, dont sept séances extraordinaires.

Fait à noter, notre équipe de la gestion du matériel roulant a été retenue comme finaliste du concours d'innovation de la CSST pour son nouveau mélangeur d'engrais, développé en collaboration avec la Division des parcs.

	2013	2014
Production d'avis publics	123	123
Coût des avis publics	85 065,20 \$	83 963,82 \$
Demandes d'accès à l'information reçues et traitées	322	365
Réglementation	Avis de motion : 29 Entrées en vigueur : 13	Avis de motion : 25 Entrée en vigueur : 25
Préparation des séances du conseil d'arrondissement	Ordinaires : 11 Extraordinaires : 5 Dossiers présentés : 459	Ordinaires : 11 Extraordinaires : 7 Dossiers présentés : 367



Les résultats de l'Arrondissement pour 2014 ont été marqués par les éléments suivants :

Poursuite de la lutte contre les îlots de chaleur, notamment par le soutien à l'aménagement de ruelles vertes et de jardins de rue, la plantation d'arbres, le verdissement de stationnements et de saillies et l'installation de toitures réfléchissantes



Élargissement de la collecte des résidus alimentaires, qui touche maintenant

55 000 foyers,

soit 75% des ménages du territoire

Poursuite de la sécurisation des déplacements par l'implantation de nouvelles mesures d'apaisement de la circulation et de la promotion des transports actifs par l'ajout de supports à vélos



Lancement d'une stratégie d'agriculture urbaine offrant aux résidents

12 saillies de trottoir

destinées à la culture potagère et prévoyant des modifications réglementaires visant à permettre l'horticulture et la culture de fruits et légumes à des fins commerciales dans certains secteurs



Élaboration d'un plan local de déplacement composé d'une quarantaine d'initiatives visant à harmoniser et à sécuriser, au cours des prochaines années, la mobilité des résidents, tant piétons et cyclistes qu'automobilistes



Optimisation de la structure organisationnelle et mise en œuvre du plan quinquennal de l'Arrondissement ayant eu pour résultats l'abolition de 21 postes, la création de 9 postes et des économies

de 1 300 000 \$

Analyse des variations importantes

Revenus :

Diminution des revenus de

200 000 \$

attribuable à l'ouverture tardive
du Golf municipal de Montréal
(fermé de la mi-avril à la mi-juillet)



Augmentation des revenus du stationnement
et des parcomètres (hausse des ventes
de SRRR et répartition autopartage), pour

300 000 \$



Hausse des revenus de réclamations et
dommages par des tiers (transfert en
provenance de la Ville centre), pour

300 000 \$

Augmentation des locations d'installations
de sports et de loisirs, pour

100 000 \$



Hausse des revenus de l'occupation du
domaine public (permis d'excavation), pour

300 000 \$



Augmentation des revenus de permis de
construction et de modification, pour

73 500 \$



Hausse des revenus de l'aménagement
du territoire, de la réglementation et
du zonage, pour

91 900 \$

Augmentation des revenus des services
d'entretien et de réparation – réseau de
distribution de l'eau potable, pour

100 000 \$

Charges de fonctionnement

Administration générale :

Postes non pourvus de la fonction
administrative, pour

200 000 \$

Rationalisation des dépenses
administratives, pour

500 000 \$

Hygiène du milieu :

Optimisation de l'utilisation des cols bleus
affectés à la collecte des déchets, pour

500 000 \$

Non-réalisation de dépenses pour les
travaux relatifs aux réseaux de distribution
de l'eau potable et d'égout, pour

200 000 \$



Programme triennal d'immobilisations

Autorisation d'un montant de quelque

1 700 000 \$

destiné au soutien des programmes d'apaisement de la circulation et de réfection routière et à la poursuite de la mise en place de mesures visant à encourager le transport actif, notamment l'installation de supports à vélos.



Aménagement de la place Shamrock, un nouvel espace public situé dans le quartier de la Petite Italie, un projet de

183 000 \$

Le marquage au sol original, les terrasses publiques ludiques, le mobilier urbain ainsi que le carrousel mécanique contribuent à son animation par les citoyens.



Sur la rue Saint-Hubert, réalisation d'un projet pilote évalué à

200 000 \$

(150 000 \$ provenant du PTI et 50 000 \$, du budget de fonctionnement) et permettant de tester un nouveau plan

de circulation, d'améliorer le paysage urbain et de sécuriser les déplacements. L'installation de nouvelles terrasses publiques, l'aménagement de saillies et l'ajout de mobilier urbain sont au nombre des interventions réalisées.



Poursuite des travaux de reconstruction et de mise aux normes du chalet et de la pataugeoire du parc De Gaspé, un projet évalué à

2 500 000 \$

et financé à parts égales par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et l'Arrondissement.



Début des travaux de reconstruction et de mise aux normes du chalet du parc du Pélican. Le projet est terminé et est présentement sous garantie de l'entrepreneur jusqu'en juillet 2015. La réception définitive aura lieu en juillet 2016.



Exercice terminé le 31 décembre 2014.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

(en milliers de dollars)

	2014 Budget	2014 Réels	2013 Réels
Revenus			
Taxes	43	40	42
Paielements tenant lieu de taxes			
Transferts		17	37
Services rendus	2 683	6 323	5 499
Imposition de droits	1 689	1 841	1 824
Amendes et pénalités	233	201	275
Intérêts			
Autres revenus	118	466	289
Dotation budgétaire	59 848	60 194	59 767
	64 614	69 082	67 733
Charges			
Administration générale	9 771	9 587	10 282
Sécurité publique	425	350	332
Transport	21 759	22 945	27 491
Hygiène du milieu	9 623	11 023	11 133
Santé et bien-être	522	516	510
Aménagement, urbanisme et développement	3 293	3 148	3 362
Loisirs et culture	19 221	19 975	18 647
Frais de financement			
	64 614	67 544	71 757
Excédent (déficit) de l'exercice		1 538	(4 024)
Financement			
Remboursement de la dette à long terme			
Affectations			
Activités d'immobilisations		(241)	(184)
Excédent des activités de fonctionnement non affecté			
Excédent des activités de fonctionnement affecté		1 257	5 152
Réserves financières et fonds réservés		(270)	(47)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir			69
		746	4 990
Excédent de gestion selon le budget modifié		2 284	966
Corrections - Corporatif		380	(612)
Excédent de gestion*		2 664	354

* Excédent de gestion : en 2014, notre excédent de gestion est de 2 664 000 \$, ce qui représente 2,5 % de notre budget de fonctionnement total. Cet excédent est le résultat d'une saine et rigoureuse gestion. C'est un « fond de réserve » qui nous permettra de faire face aux imprévus.

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES

(en milliers de dollars)

	2014 Budget	2014 Réels	2013 Réels
Revenus			
Transferts		1 325	462
Autres revenus			
Contributions des promoteurs		199	306
Autres		9	27
	0	1 533	795
Affectations			
Activités de fonctionnement		241	184
Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés	0	323	1 082
	0	564	1 266
Financement par emprunt/à financer	8 036	4 678	4 465
Total	8 036	6 776	6 526
Acquisition d'immobilisations			
Administration générale		143	140
Sécurité publique			
Transport	3 315	1 915	3 172
Hygiène du milieu			12
Santé et bien-être		467	
Aménagement, urbanisme et développement			18
Loisirs et culture	4 721	4 251	3 184
Total	8 036	6 776	6 526